

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet PLACE DU MARCHE sur la commune principale de l'AIOT 1100 avenue d'italie 82000 Montauban.**

**La référence de votre dossier est A-3-ONJ978ZQ et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 18/07/2023 à 09h01 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **82916278300023**

Organisme : **CORAVAL**

Fonction : **DIRECTEUR GENERAL**

### Personne morale

N° SIRET **90160473600016**

Raison sociale **SELARL MARIE DUBOIS**

Forme juridique **Société d'exercice libéral à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**32 RUE MOLIERE**

**69006 LYON 06**

### Signataire

Qualité : **Mandataire judiciaire**

### Référent

Fonction : **Mandataire judiciaire stagiaire**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **PLACE DU MARCHÉ**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **1100 avenue d'italie 82000 Montauban**

X : 565370

Y : 6321226

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

### 6 - Cessation d'activité

#### Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par le passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **13/01/2023**

Il s'agit d'une : **Cessation totale de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Montauban 82000 ( 000 , HR , 0734 )**

- Parcelle 2 : **Montauban 82000 ( 000 , HR , 0736 )**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
1511	1511-2	Entrepôts frigorifiques	DC
1185	1185-2-a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	DC
1434	1434-1-b	Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables	DC

### Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Des produits et déchets dangereux sont présents dans le bâtiment : des huiles neuves ou usagées utilisées pour l'entretien des machines et matériels, des aérosols et autres produits utilisés pour la maintenance (peintures, lubrifiants) et des fluides frigorigènes dans les installations frigorifiques. Conformément à l'accord intervenu entre les liquidateurs et ALP TRANSACTIONS, prévoyant une libération des locaux au 31/05/2023 avec reprise du site en l'état, la gestion de ces déchets sera assurée par le propriétaire, qui doit transmettre aux liquidateurs les justificatifs d'élimination des déchets et les modalités de gestion des fluides frigorigènes (réutilisation ou élimination).**

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Le site comporte une clôture grillagée sur l'ensemble de sa périphérie, dispose de 02 portails fermant à clé et est également gardienné.**

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Des déchets dangereux (huiles, peintures...) et des déchets non dangereux (palettes en bois, archives papiers et déchets non dangereux en mélange) sont encore stockés à l'intérieur du bâtiment et présentent un risque d'incendie et/ou d'explosion. L'alimentation en électricité était toujours en fonctionnement. Conformément à l'accord intervenu entre les liquidateurs et ALP TRANSACTIONS, le site est repris en l'état par le propriétaire qui gèrera l'évacuation des déchets résiduels et mettra en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la suppression des risques d'incendie**

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

**Suite à l'étude historique, documentaire et mémorielle, le bureau d'études TERE0 a identifié plusieurs sources de pollution potentielles sur le site liées aux activités successives du site. Dans le cadre des dispositions réglementaires pour la réalisation de l'attestation ATTES-SECUR, TERE0 préconise la réalisation d'un diagnostic des sols au droit du site. Compte-tenu de l'accord**

**intervenue entre les liquidateurs et ALP TRANSACTIONS, avec reprise du site en l'état par le propriétaire, la mise en œuvre du diagnostic environnemental pour la surveillance des effets de l'installation sur son environnement sera gérée par le propriétaire.**

Mesures de gestion ou restrictions d'usage temporaires, en précisant le calendrier :

**Compte-tenu de l'accord intervenue entre les liquidateurs et ALP TRANSACTIONS, avec reprise du site en l'état par le propriétaire, la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion ou de restriction d'usage temporaire, notamment en cas de mise en évidence d'impacts de pollution suite à la réalisation du diagnostic environnemental, seront à la charge du propriétaire.**

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

**Compte-tenu de l'accord intervenue entre les liquidateurs et ALP TRANSACTIONS, avec reprise du site en l'état par le propriétaire, l'ensemble des mesures destinées à placer le site dans un état permettant un usage futur comparable à celui du dernier exploitant (usage industriel) seront mises en œuvre par le propriétaire.**

Autres mesures prises ou prévues pour supprimer les dangers et inconvénients pour les terrains voisins non concernés par la cessation d'activité

**Sans objet**

Une attestation de mise en sécurité pour cette cessation d'activité est-elle disponible ? **Non**

### [Engagement du déclarant](#)

**Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme**

**Je m'engage à déposer l'attestation de mise en sécurité, compte tenu des rubriques concernées par la cessation d'activité, conformément à l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.**

## **7 - Pièces justificatives**

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

\_COMMANDE\_PLACEDUMARCHE\_.pdf